

Décision 21-DCC-252 du 10 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif par le groupe Oxyane de certains actifs du groupe Soréal

Posted on: 10 décembre 2021 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Oxyane

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

groupe Soréal

Lire

le texte intégral de la décision

134.03 Ko